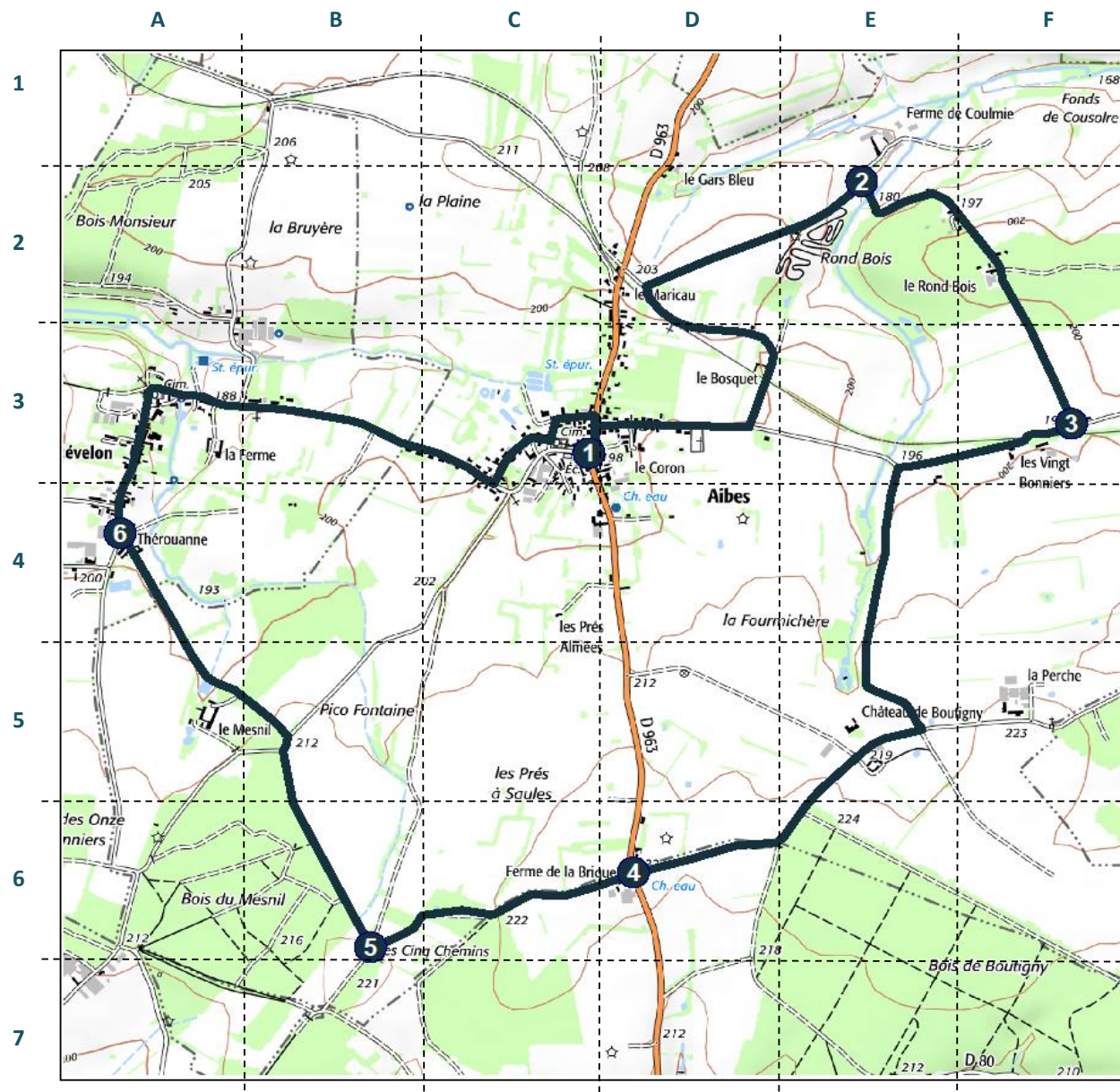


Circuit des bois de Fagne

(10 Km 700 - 3 h 40)

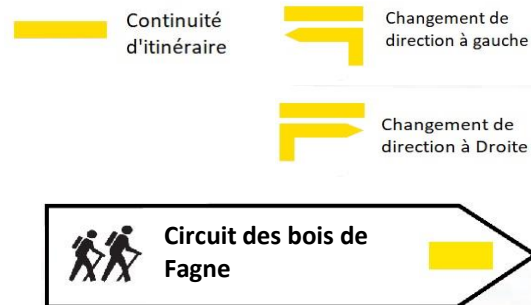
Départ : Parking de la Mairie, 8 Rue de Quievelon AIBES

1. Empruntez à gauche la RD 963 en direction de Colleret et Jeumont ; à l'oratoire, bifurquez à droite, vous êtes sur le GR de Pays de l'Avesnois (balisé jaune sur rouge). Après le cimetière empruntez à gauche une petite route. Franchissez puis longez la voie ferrée, et suivez le premier chemin à droite vers la ferme de Coulmie ; quittez ainsi le GR de Pays.
2. Laissez sur votre gauche la ferme de Coulmie - avant 1789, elle appartenait à l'Abbaye d'Aulnes - et suivez à droite un chemin empierré bordé d'une belle haie de charmes, continuez sur ce chemin jusqu'à une route macadamisée.
3. Tournez à droite, traversez la voie ferrée et empruntez la route pendant 500 m ; engagez-vous alors à gauche sur un chemin herbeux : la route de Grandireux le long du ruisseau du même nom. A l'intersection suivante, prenez à droite jusqu'au château d'eau de Bérelles, sur la RD 963.
4. Traversez la route départementale avec prudence et engagez-vous en face sur le chemin bordé de saules et de roseaux qui serpente dans le bocage.
5. Au carrefour, appelé "Les Cinq Chemins", prenez en face l'agréable sentier traversant le bois du Mesnil. A la sortie du bois effectuez un crochet droite gauche et, un peu plus loin, laissez l'imposante ferme sur votre gauche pour suivre, tout droit, un chemin herbeux dans un paysage vallonné. Vous atteignez le village de Quiévelon.
6. Empruntez à droite la rue centrale jusqu'à la grotte, rocher avec la statue de la Vierge Marie. Cette grotte a été édifiée à l'initiative d'un curé de Colleret desservant la paroisse de Quiévelon et de trois autres paroissiens. L'inauguration a eu lieu le 15 août 1958 en présence de l'Archevêque de Cambrai. Chaque année le 15 août, un important pèlerinage marial rassemble les paroissiens des communes environnantes. Prenez à droite la route d'Aibes. A l'entrée du village, engagez-vous sur la première rue à gauche qui descend vers l'église et retrouvez le point de départ.



Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Circuit des bois de Fagne

(10 Km 700 - 3 h 40)

Départ : Parking de la Mairie, 8 Rue de Quievelon AIBES



Avis du Randonneur :

Si le besoin de silence, de quiétude, de paysages vallonnés et bucoliques vous envahit, le circuit des bois de Fagne répondra à vos attentes et vous laissera dans l'esprit une sensation de repos et de vacances... Difficile de se croire dans le NORD, surtout si le soleil est au rendezvous. En période de pluie, prévoir des chaussures étanches. Balisage jaune.